



Mise en garde

Numéro 76 – Juillet 2007

ALERTE AU SUJET DE FAUSSES GARANTIES DE LA BANQUE CENTRALE

Le BSIF a reçu une mise en garde de la part du gouvernement de l'Équateur au sujet de fausses « garanties » bancaires ou lettres « de preuve de fonds suffisants » portant le nom de la Banco Central del Ecuador qui circulent actuellement sur les marchés financiers internationaux. Pour de plus amples renseignements, les personnes et les institutions financières sont priées de communiquer avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international aux numéros de téléphone suivants : 613-944-2071 ou 613-992-6292.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) reçoit régulièrement de l'information au sujet d'entités prétendant être des institutions financières. Nous croyons savoir que ces entités sont liées à diverses fraudes sur les commissions anticipées et aux « lettres frauduleuses provenant du Nigeria ». Le public est invité à se montrer prudent lorsqu'il fait affaire avec une société ou un individu qui prétend représenter une entité financière dont le nom lui est inconnu. **Il lui faut notamment savoir que personne ne devrait être tenu de verser une commission anticipée (quelle que soit la raison invoquée) pour ouvrir un compte, pour régler des frais de services gouvernementaux ou pour obtenir des services de nature semblable.** La plupart du temps, les fraudeurs exigent que les fonds soient expédiés au nom d'un individu plutôt que de l'entité financière invoquée. Aucun virement de fonds légitimes ne peut être effectué, par virement télégraphique ou autre moyen, directement à l'ordre d'entités fictives.

Les mises en garde du BSIF contiennent les noms d'entités récemment portées à notre attention sous forme d'avis, de demandes de renseignements ou de plaintes. Ces entités, ou les personnes affirmant les représenter, exercent peut-être au Canada des activités qui contreviennent aux dispositions de la *Loi sur les banques*, de lois régissant les institutions financières fédérales ou d'autres lois fédérales ou provinciales.

On trouvera la liste cumulative des entités mentionnées dans les avis, circulaires et mises en garde précédents du BSIF dans le site Web du BSIF à l'adresse suivante, http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?ArticleID=166.

Prière d'acheminer les lettres frauduleuses au Centre national d'appels Phonebusters (CNAP).

Adresse postale : Case postale 686
North Bay (Ontario)
P1B 8J8

Site Web : www.phonebusters.com

N° de téléphone sans frais : 1 (888) 495-8501 (Canada et États-Unis)

N° de télécopieur sans frais : 1 (888) 654-9426 (Canada et États-Unis)

N° de téléphone : 1 (705) 495-8501 (appels locaux et outremer)

N° de télécopieur : 1 (705) 494-4008 (appels locaux et outremer)

Courriel : info@phonebusters.com

Lettres frauduleuses provenant du Nigeria : wafi@phonebusters.com

Le Centre national d'appels Phonebusters (CNAP) résulte d'un partenariat unissant la Police provinciale de l'Ontario et la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Les personnes et organismes qui reçoivent de nouvelles versions des lettres frauduleuses sont priés d'en transmettre une copie au CNAP, surtout lorsque ces documents comportent une adresse postale ou un numéro de téléphone au Canada. Tous les documents ayant trait aux demandes de règlement de commissions anticipées devraient également être envoyés au CNAP. Ces renseignements servent à repérer les fraudeurs éventuels.

Division de la conformité
121, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
M5H 3T9

N° de téléphone : 1 (416) 973-6117
N° de télécopieur : 1 (416) 954-3169
courriel : scaminfo@osfi-bsif.gc.ca